

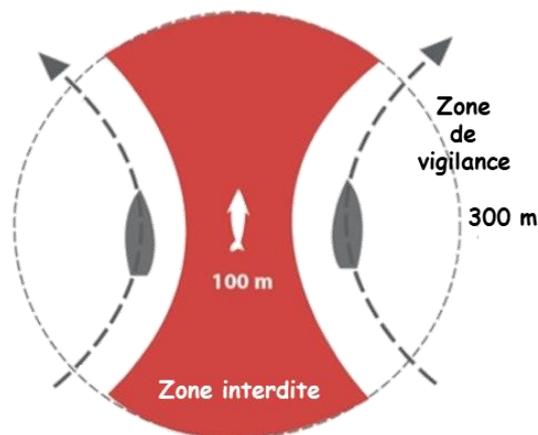
Code de bonne conduite

pour l'approche des animaux marins en mer

Vous avez la chance de croiser des animaux marins (dauphins, tortues ...) ?
Voici quelques **règles de bonne conduite pour les observer tout en les respectant !**



- ✓ **Un seul bateau** à la fois sur zone.
- ✓ Réduire de la vitesse à **5 nœuds**.
- ✓ Eteindre les sondeurs et sonars.
- ✓ Faire **cap parallèlement** au groupe à **100 mètres** minimum.
- ✓ Limiter l'observation à **30 min** (15 min si d'autres bateaux sont présents).
- ✓ Limiter l'approche en cas de présence de nouveaux nés.
- ✓ Ne pas changer brutalement de cap (ne pas croiser leur route) ou de vitesse.
- ✓ Si les animaux viennent au bateau, maintenir le cap de leur déplacement, en cas de stationnement de leur part ne pas essayer de les toucher ou les nourrir.
- ✓ Si les animaux cherchent à fuir le bateau, ne pas les poursuivre et quitter la zone.



Ce code est édicté au niveau international par le Sanctuaire Pélagos et l'ACCOBAMS.